

Rapport Annuel 2011





RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2011

SOMMAIRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION	04
ORDRE DU JOUR	04
MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	05
PRESENTATION DE L'ENTREPRISE	06
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	08
Chapitre I : PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE	08
I.1 Chiffres clés	08
I.2 Faits marquants de l'exercice 2011	16
I.3 Situation de la société et son activité au cours de l'exercice 2011	18
I.4 Résultats et situation financière	19
Chapitre II : PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT	25
Chapitre III : PERSPECTIVES	25
Chapitre IV : EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION PALMCI	26
Chapitre V : NOMINATION DES ADMINISTRATEURS	27
Chapitre VI : UNE RELATION DURABLE	28
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	30
Rapport Général	30
Rapport spécial sur les conventions réglementées	31
Attestation sur le montant global des rémunérations versées	35
TEXTE DES RESOLUTIONS	36



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Monsieur Alassane DOUMBIA.
Administrateurs	Monsieur Nazaire GOUNONGBE ;
	Monsieur Honoré N'guetta ASSANVO ;
	Monsieur Pierre BILLON ;
	Monsieur David BILLON ;
	Monsieur Bertrand VIGNES ;
	Monsieur Teo Kim YONG ;
Commissaires aux Comptes	Monsieur Ranveer SINGH CHAUHAN ;
	La société IMMORIV S.A. représentée par Monsieur Alassane DOUMBIA.
	MAZARS CÔTE D'IVOIRE ; ERNST & YOUNG.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 MAI 2012 ORDRE DU JOUR

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2011 ;
2. Présentation et approbation du rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2011 et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif aux sociétés commerciales et du GIE ;
3. Approbation des comptes et des conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif aux sociétés commerciales et du GIE ;
4. Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes ;
5. Affectation du résultat ;
6. Indemnités de fonction des Administrateurs ;
7. Proposition de ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur ;
8. Renouvellement du mandat des Administrateurs ;
9. Remplacement d'un commissaire aux comptes suppléant ;
10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers actionnaires,

L'année 2011 a été marquée par la crise postélectorale qu'a connue la Côte d'Ivoire et dont PALMCI a payé un lourd tribut. C'est ainsi que nous avons perdu, Monsieur Yves LAMBELIN, Président du Conseil d'Administration d'alors et plusieurs travailleurs et villageois de notre Unité Agricole Intégrée d'Irobo.

Nous voudrions, renouveler à leurs familles respectives, à l'ensemble des travailleurs et aux actionnaires, notre profonde marque de compassion.

Cette crise militaro-civile qui a connu son épilogue en mars et avril 2011 a fortement perturbé l'activité de PALMCI sur cette période, entraînant ainsi une perte de production estimée à 30 000 T d'huile de palme et 2 500 T d'huile de palmiste, soit une perte financière de l'ordre de 14 milliards de FCFA.

En plus de cette situation, notre production d'huile de palme annuelle a été de 252 000 T au lieu des 282 000 T prévues. La préservation de notre outil de production et notre appartenance au groupe SIFCA ont permis d'une part, une reprise rapide de l'activité sur toutes nos unités et d'autre part, la tenue de nos engagements malgré la fermeture des principales banques ivoiriennes.

Par ailleurs, l'amélioration des prix des principaux produits amorcée les années précédentes, s'est poursuivie en 2011 et se maintient sur l'exercice 2012. Cette embellie des cours, nous permet de poursuivre plus aisément notre programme de fertilisation, de rajeunissement du verger et de mise à niveau de l'outil industriel.



Le développement de nos activités se fera de plus en plus dans le respect des normes internationales en matière de qualité, de sécurité au travail et de protection de l'environnement. C'est donc malgré le contexte difficile de l'année 2011, que l'exercice de notre entreprise a enregistré un résultat bénéficiaire de 29 milliards de FCFA, grâce à l'augmentation des volumes, à la maîtrise des coûts et surtout, à l'amélioration des cours mondiaux de l'huile de palme brute et de l'huile de palmiste.

Ce résultat permet d'envisager la distribution de dividendes et la poursuite du programme d'investissement.

A l'instar des autres années, nous avons mis un accent particulier sur l'amélioration des relations avec les planteurs qui restent l'épine dorsale de notre activité. Ils nous fournissent 60% du tonnage de régimes traités ce qui nous permet de sécuriser une importante partie de l'approvisionnement de nos usines. Ces partenaires que sont les planteurs constituent pour nous un véritable levier de croissance que nous continuerons à encadrer afin qu'ils tirent un meilleur profit de leur labeur.

Nous poursuivons également le plan de « réduction de coût » qui, avec l'augmentation de la productivité des plantations et l'amélioration de la performance des usines, permettra de ramener le coût de revient de l'huile de palme à un niveau compétitif assurant à PALMCI de dégager une marge bénéficiaire même si le cours de l'huile venait à baisser.

Alassane DOUMBIA
Président du Conseil d'Administration

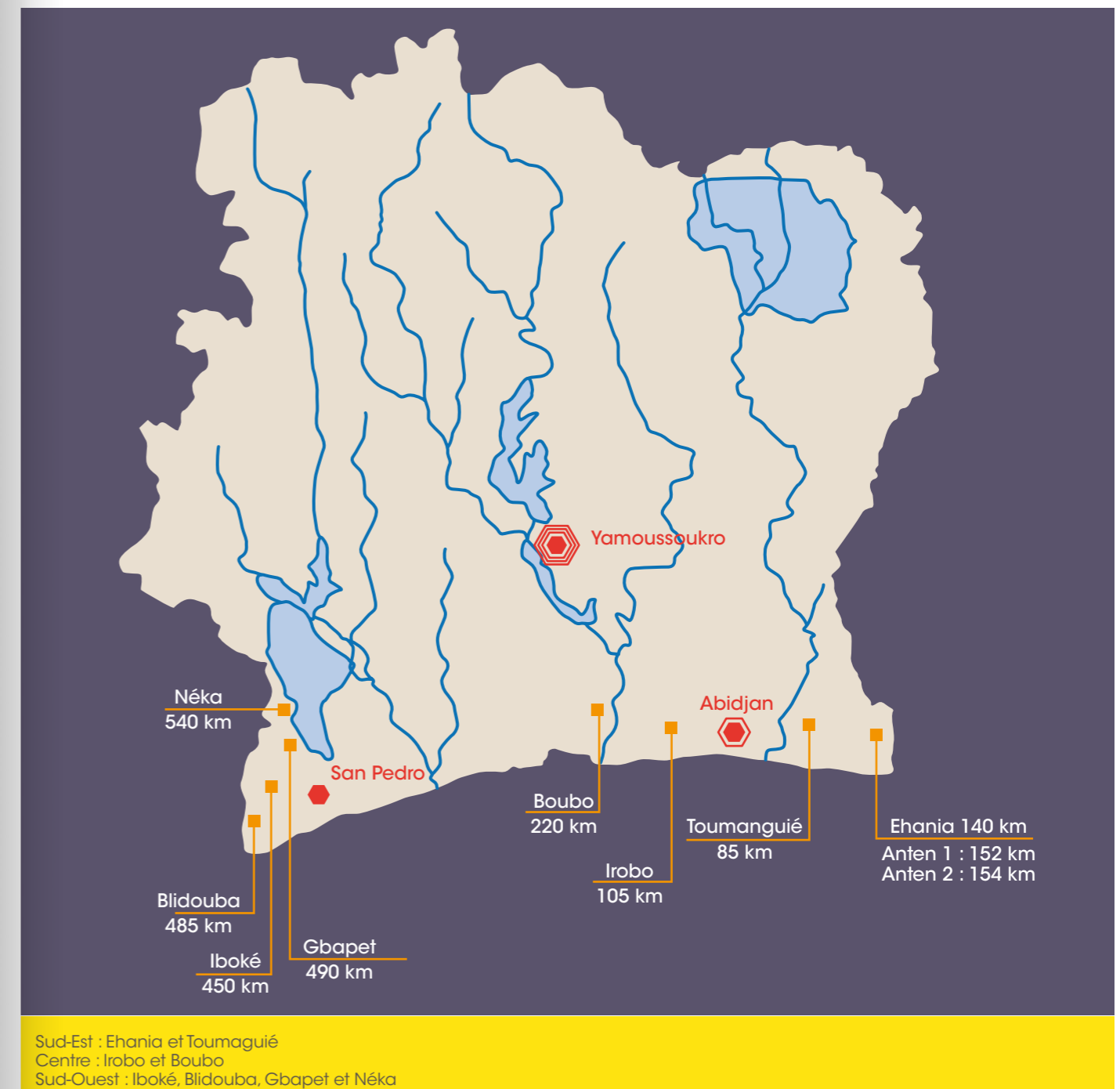


PRESENTATION DE L'ENTREPRISE FICHE SIGNALÉTIQUE DE PALMCI

RAISON SOCIALE	PALMCI	
FORME JURIDIQUE	Société Anonyme	
DATE DE CREATION	1er Janvier 1997	
CAPITAL SOCIAL	20 406 297 497 FCFA divisé en 7 729 658 actions de 2 640 FCFA	
ADRESSE	Immeuble SIFCA - Boulevard du Havre Abidjan - Zone portuaire 18 B.P. 3321 Abidjan 18 Téléphone : (225) 21 21 09 00 Télécopie : (225) 21 21 09 30 Site Web : www.palmci.ci	
UNITES AGRICOLES INTEGREES	Ehania	(225) 21 21 94 10
	Toumanguié	(225) 21 21 94 25
	Irobo	(225) 21 21 94 13
	Boubo	(225) 21 21 94 14
	Iboké	(225) 21 21 94 16
	Blidouba	(225) 21 21 94 18
	Gbapet	(225) 21 21 94 21
	Néka	(225) 21 21 94 22
SUPERFICIES AU 31/12/2011	Superficie plantée (PI): 39 221 ha Superficie en rapport (PI): 31 659 ha	
	Superficie plantée (PV): 140 242 ha Superficie en rapport (PV): 114 638 ha	
EFFECTIF	8 917	
REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2011	SIFCA	52,51%
	NAUVU	25,50%
	AUTRES PRIVES	21,99%



LOCALISATION DES SITES PALMCI



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 2011

Mesdames, Messieurs,

Votre conseil vous a réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à l'article 29-2 des statuts afin de vous soumettre les activités et les comptes de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et la proposition d'affectation du résultat.

Il vous sera également demandé de procéder à la nomination des Administrateurs.

Ces questions inscrites à l'ordre du jour seront développées comme suit :

Chapitre I : Présentation des activités et des comptes de la société au cours de l'exercice 2011

- I.1 Chiffres clés
- I.2 Faits marquants de l'exercice 2011
- I.3 Situation de la société et son activité au cours de l'exercice 2011
- I.4 Résultats et situation financière

Chapitre II : Proposition d'affectation du résultat

Chapitre III : Perspectives

Chapitre IV : Evolution du cours de l'action PALMCI

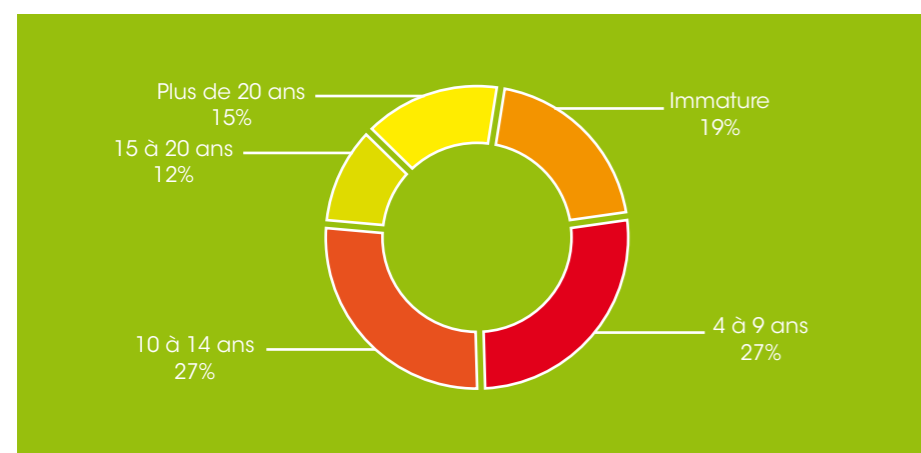
Chapitre V : Nomination des Administrateurs

Chapitre VI : Une relation durable.

CHAPITRE I. PRESENTATION DES ACTIVITES ET DES COMPTES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2011

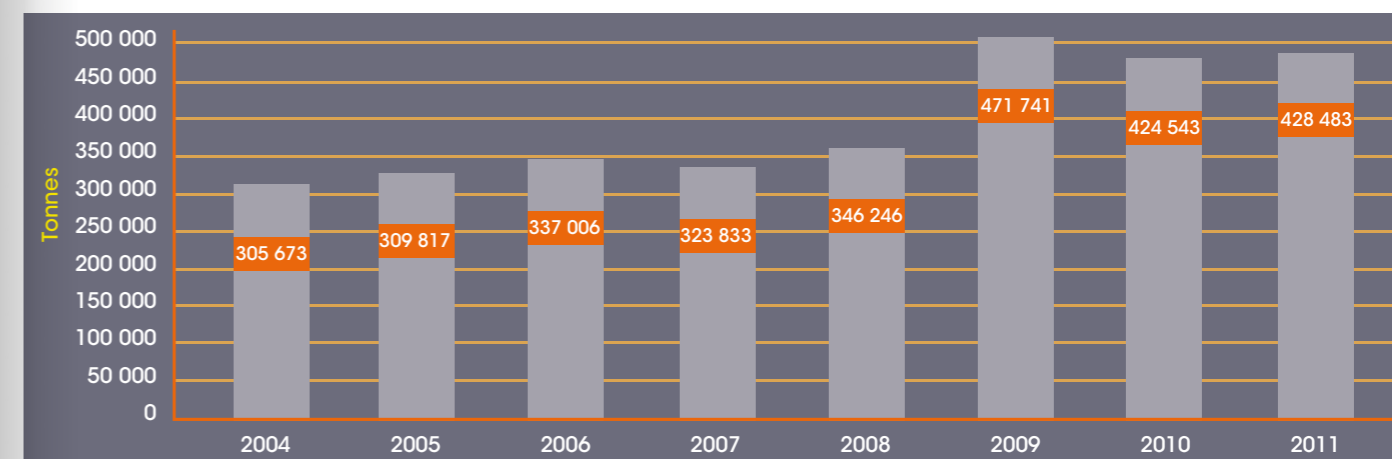
I.1 Chiffres clés

Répartition du verger Plantations Industrielles (PI) en 2011.



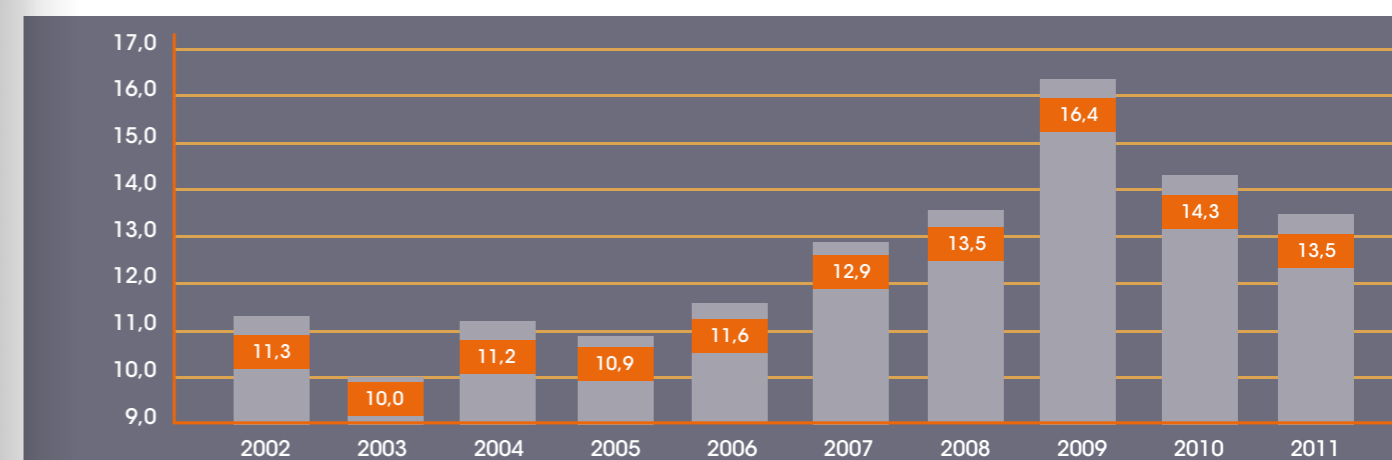
85% du verger a moins de 21 ans : potentiel de production élevé

Evolution de la production propre (PI)



Production de régimes des plantations industrielles (PI) : 428 483 T contre 424 543 T en 2010, soit une hausse de 0.9%

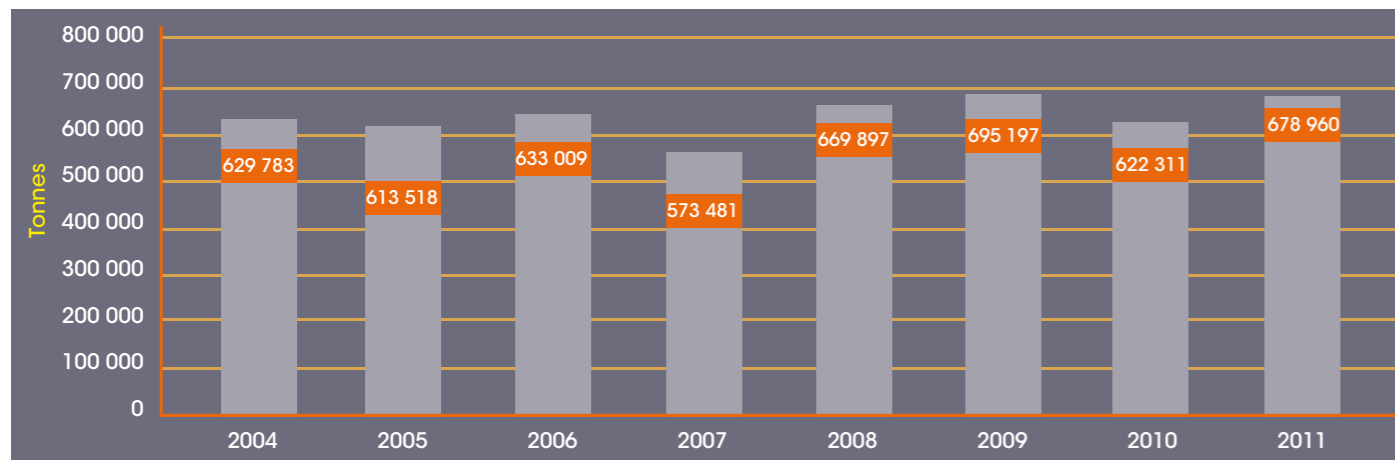
Evolution des rendements à l'hectare (PI)



Le rendement à l'hectare est passé de 14.3 t/ha à 13.5 t/ha, soit une baisse de 5.6 %. Ce rendement aurait été de 15.3 t/ha s'il n'y avait pas eu les effets de la crise postélectorale.

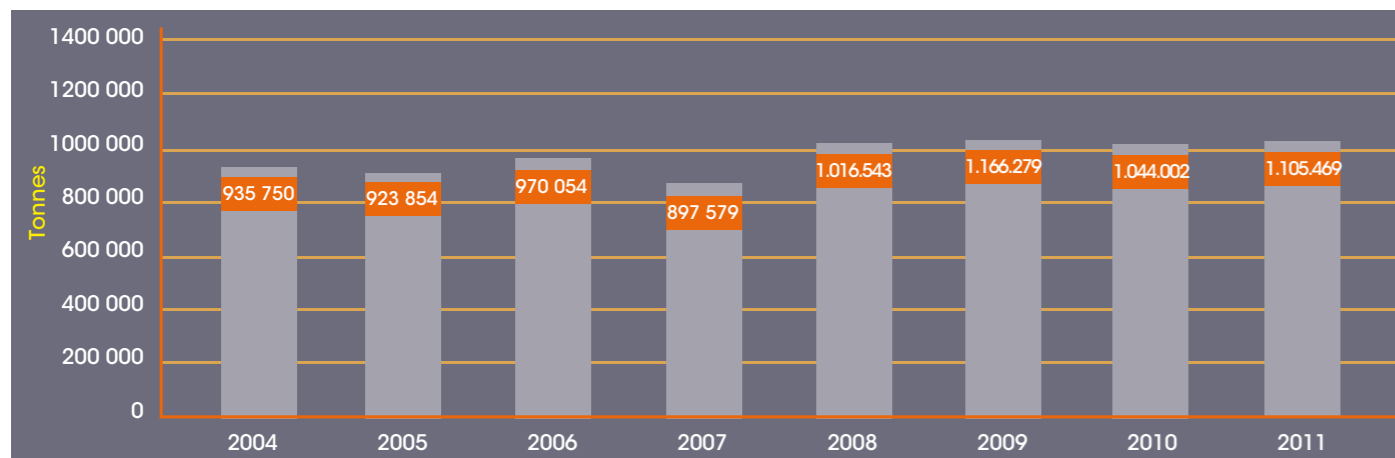


Evolution des achats aux Planteurs Villageois (PV)



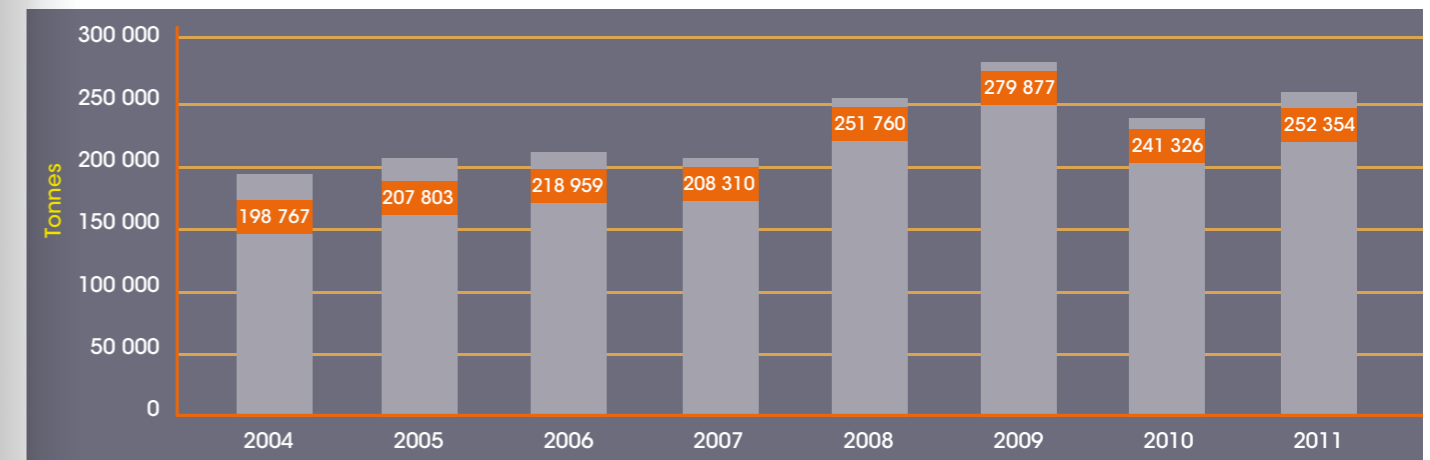
Achats de régimes aux planteurs villageois (PV) : 678 960T contre 622 311 T soit une hausse de 9%.

Evolution du tonnage de régimes usinés



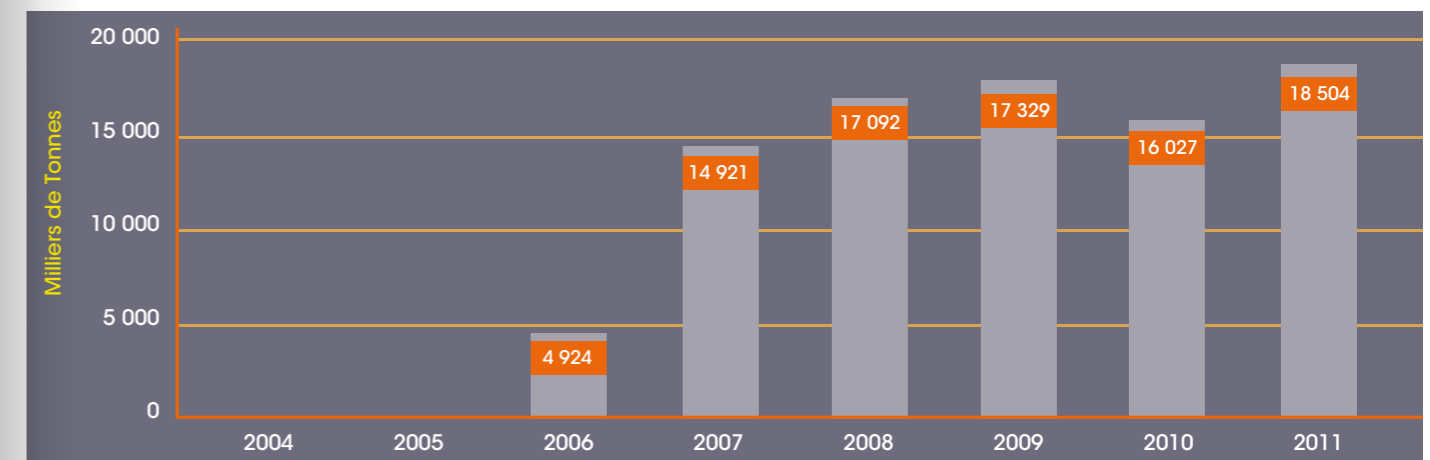
Le tonnage de régimes usinés a été de 1 105 469T contre 1 044 002T en 2010 soit une hausse de 5.9%, cette hausse aurait été de 18% s'il n'y a eu les effets de la crise postélectorale.

Evolution de la production d'huile de palme brute



La production d'huile de palme de l'année 2011 a été de 252 354T contre 241 326 T en 2010 soit une hausse de 4.6% qui résulte de l'accroissement de la production de régimes. Cette production aurait été d'environ 283 000 T s'il n'y avait pas eu la crise postélectorale, soit 17% de plus qu'en 2010.

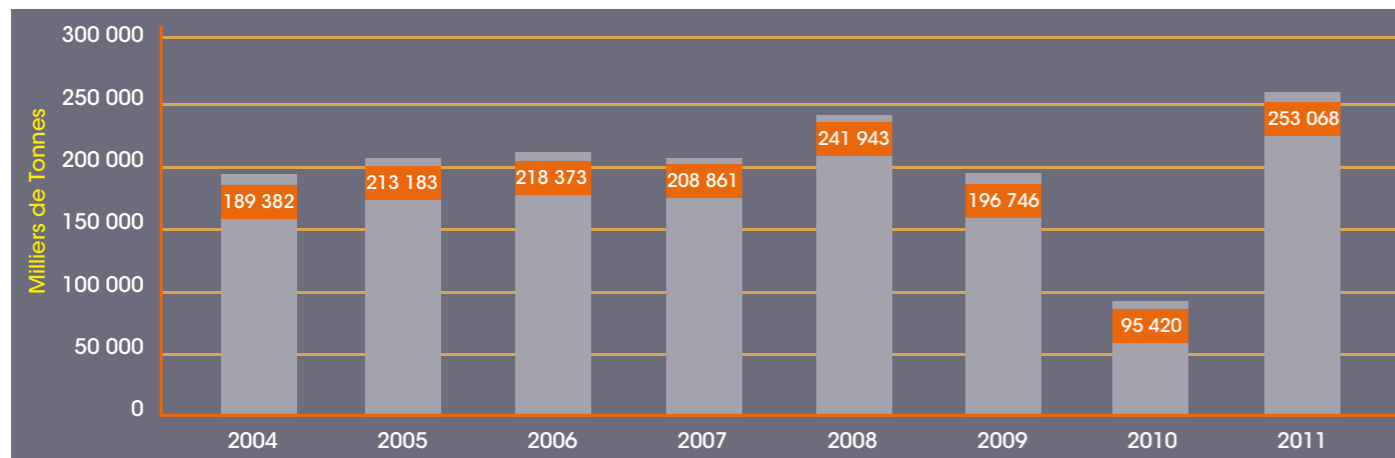
Evolution de la production d'huile de palmiste



La production d'huile de palmiste a été de 18 504T soit 15.4% de plus que l'exercice précédent. Cette forte croissance, malgré les effets de la crise postélectorale (- 2500 T), est la conséquence de l'augmentation de la production de régimes mais aussi d'une meilleure gestion du stock de noix.

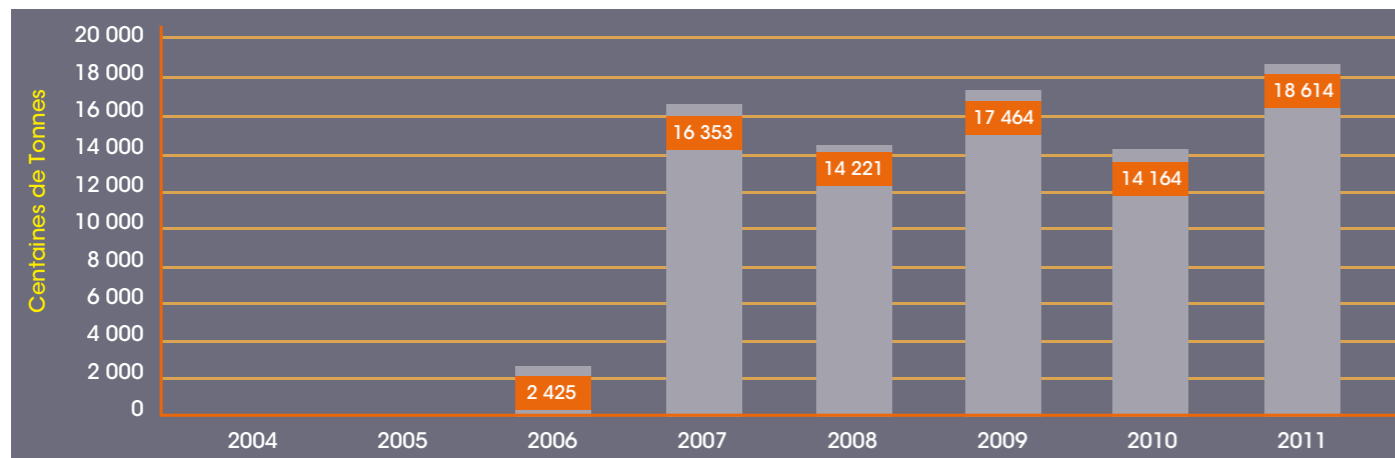


Evolution des quantités d'huile de palme brute vendues



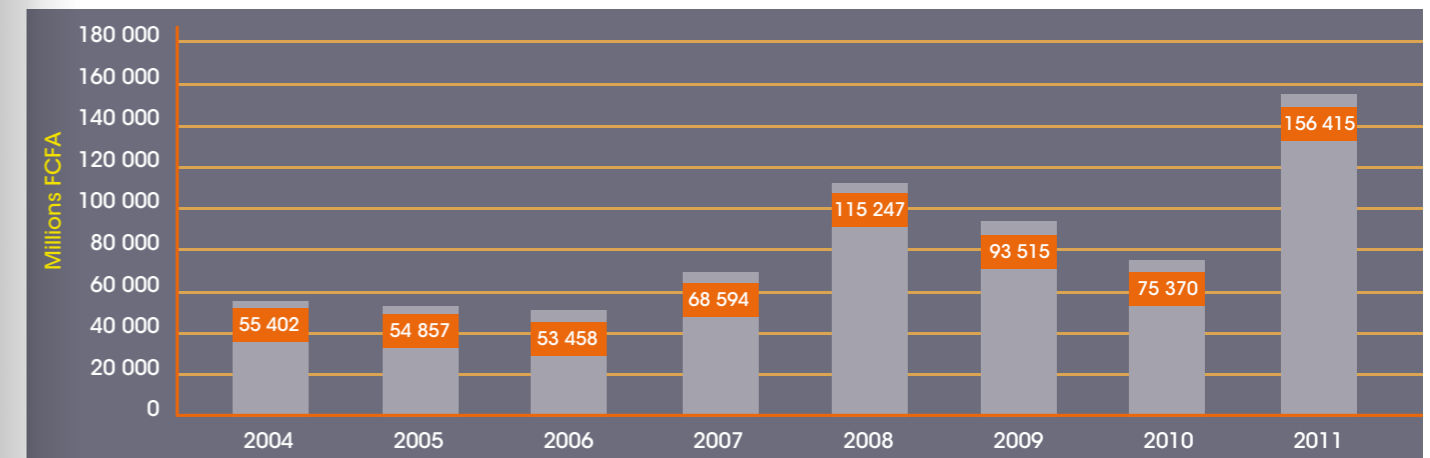
Le travail à façon qui a été pratiqué en 2009 et 2010 et qui consistait à usiner les régimes achetés par SANIA a pris fin à la clôture de l'exercice 2010. Le tonnage d'huile de palme (HPB) vendu en 2011 est de 6% supérieur au tonnage d'HPB effectivement livré en 2010 (239 054 T).

Evolution des quantités d'huile de palmiste brute vendues



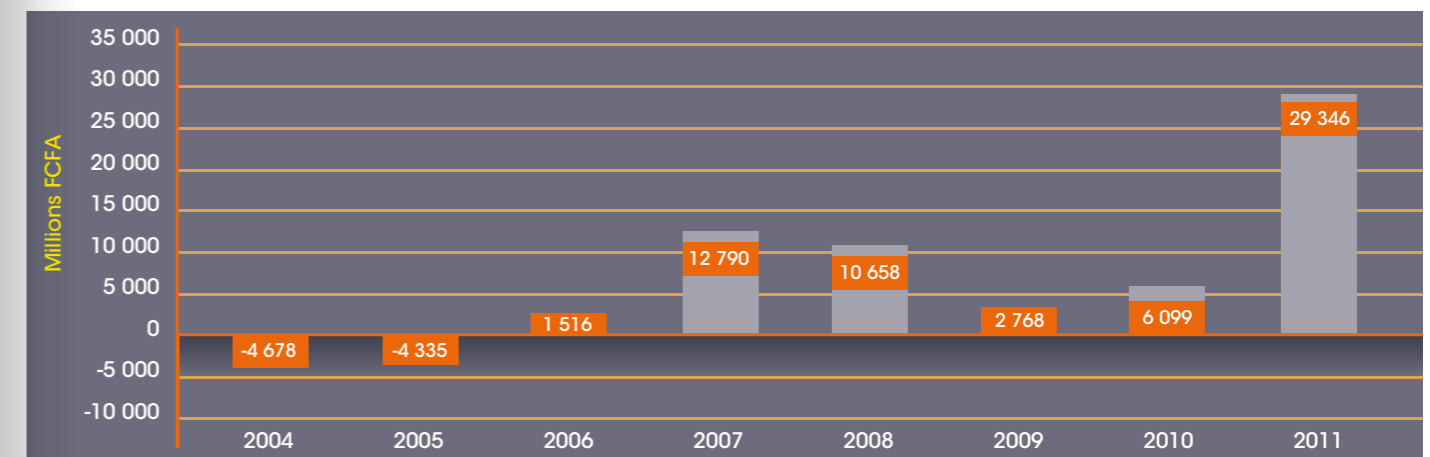
La quantité d'huile de palmiste vendue est en hausse de 31%.

Evolution du chiffre d'affaires



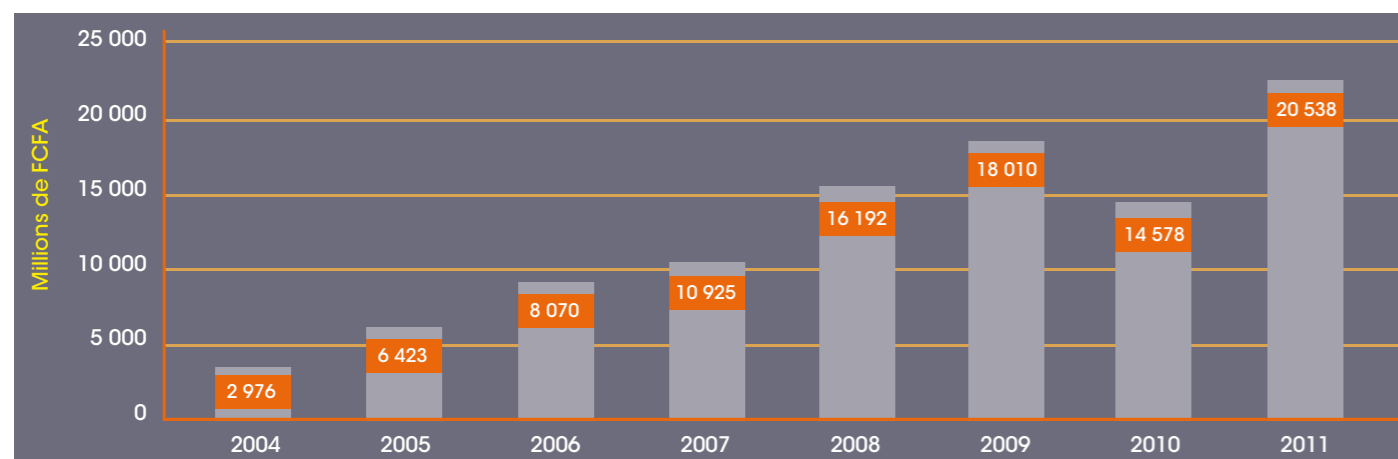
Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 2011 s'élève à 156 415 millions de FCFA contre 75 351 millions de FCFA en 2010, soit une hausse de 108%. En 2011 il n'y a pas eu de travail à façon entre PALMCI et SANIA comme c'était le cas l'année précédente. Le chiffre d'affaires de l'exercice 2010, retraité c'est-à-dire sans travail à façon est de 106 419 millions de FCFA. Comparé à ce chiffre d'affaires corrigé, le chiffre d'affaires de l'exercice sous revue est en augmentation de 47%.

Evolution du résultat net



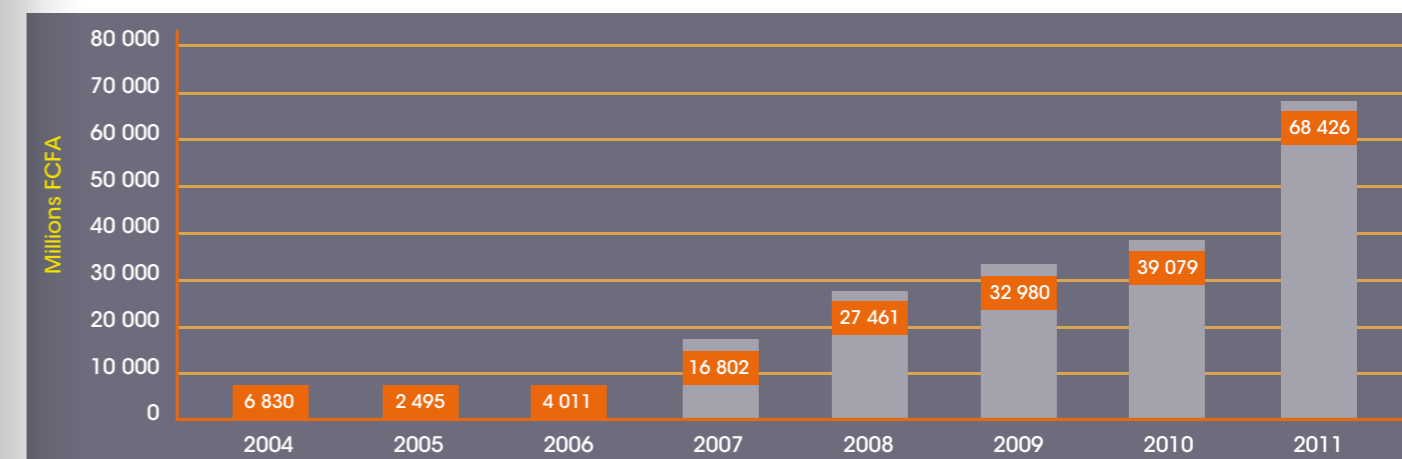
Le résultat net de l'exercice est un profit de 29 346 millions de FCFA contre 6 099 millions de FCFA en 2010. Ce résultat est dû à l'augmentation des volumes et à l'amélioration substantielle des cours des principaux produits.

Evolution des investissements



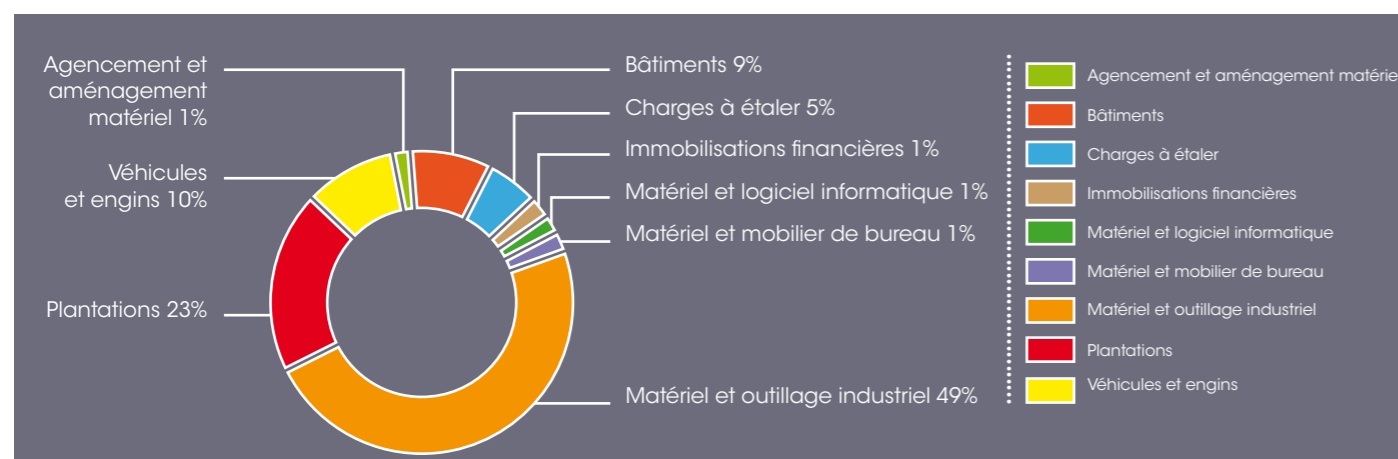
Les dépenses d'investissement de l'exercice 2011 s'élèvent à 20 538 millions de FCFA dont près de 50% portent sur les usines.

Evolution des capitaux propres

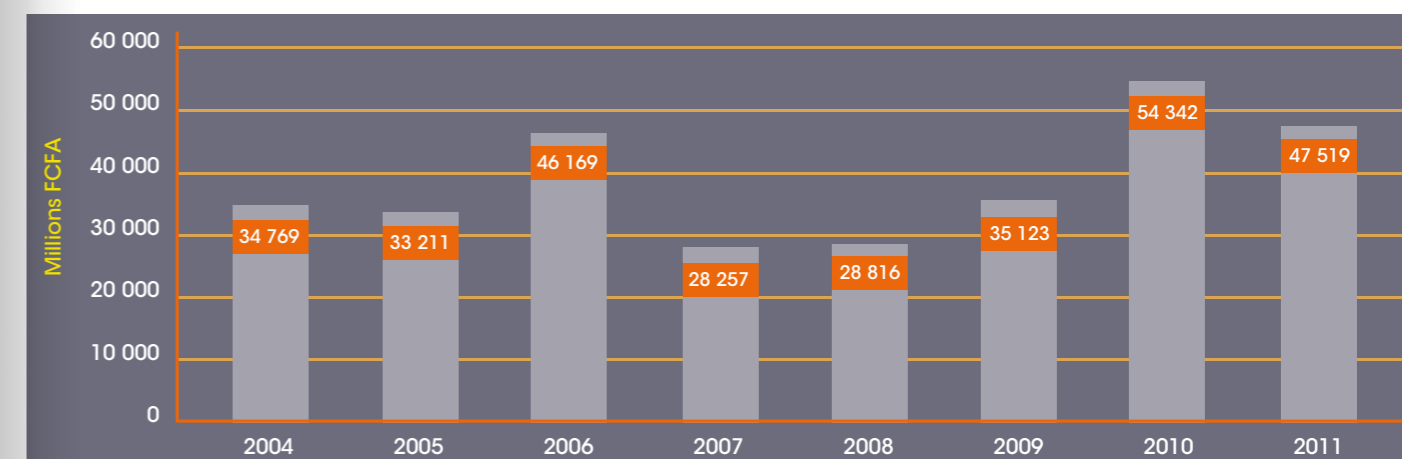


Le solde des capitaux propres est porté à 68 426 millions de FCFA soit 3.4 fois le capital social.

Détail des dépenses d'investissements 2011



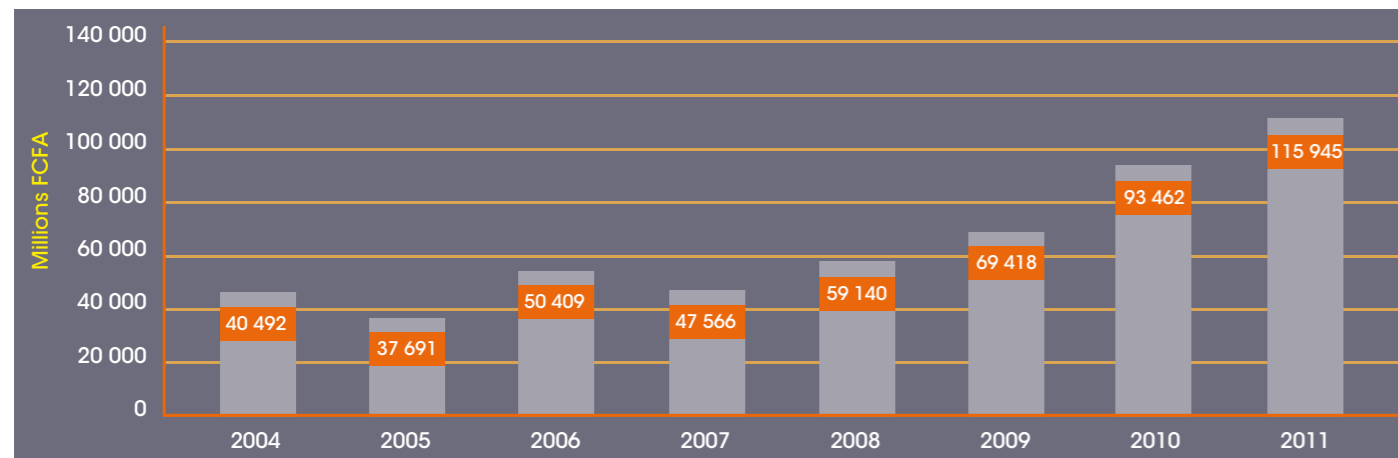
Dettes à long et moyen terme



Les dettes financières d'un montant de 47 519 millions de FCFA ont baissé de 6 863 millions de FCFA correspondant aux remboursements de l'exercice.



Evolution des ressources stables



Les ressources stables s'améliorent de 24% du fait des résultats bénéficiaires maintenus en réserves.

I.2 Faits marquants de l'exercice 2011

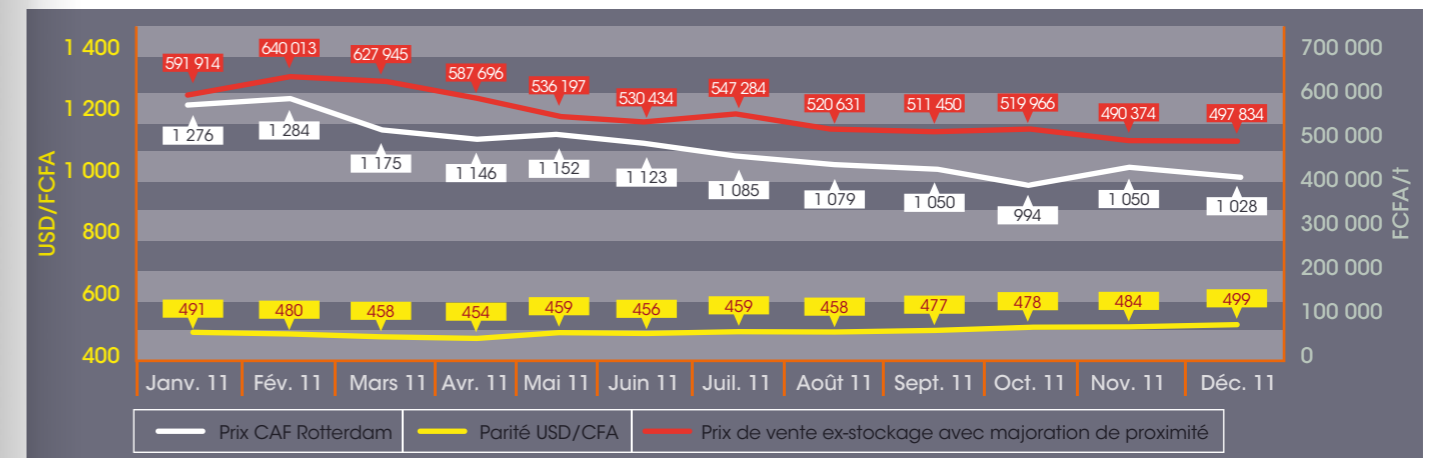
I.2.1 Environnement international et cours mondiaux

Pendant l'exercice 2011, la crise financière mondiale n'a pas eu d'impact perceptible sur le cours mondial de l'huile de palme (HPB). Au contraire, le prix CAF Rotterdam de l'HPB s'est maintenu à un niveau favorable oscillant entre 1 284 \$/T et 994 \$/T soit

une moyenne annuelle de 1 121 \$/T contre 851 \$/T en 2010 (+32%). La parité du dollar par rapport au FCFA a régressé de 3,6% par rapport à l'exercice 2010 mais est restée relativement stable sur l'exercice. La moyenne annuelle s'est établie à 472 FCFA.

La bonne tenue du cours de l'HPB et le bon niveau du dollar ont induit un prix de vente de l'HPB (prix ALPH) de l'ordre de 550 145 FCFA/T contre 417 000 FCFA/T en 2010.

Evolution prix CAF Rotterdam de l'HPB, parité USD/FCFA, prix de vente local de l'HPB



I.2.2 Environnement national

L'année 2011 a été marquée par la crise post électorale ivoirienne qui a gravement perturbé l'activité économique du premier semestre de l'exercice. Depuis quelques mois, la réunification du pays est effective ce qui favorise la libre circulation des personnes et des biens. La reprise économique est perceptible même si elle est encore lente en raison de la désorganisation généralisée engendrée par la crise postélectorale et la paupérisation de la population. Un climat de confiance s'installe progressivement du fait de l'amélioration de la sécurité.



Plusieurs réformes sont annoncées au niveau de la filière café-cacao, du transport, des cotisations sociales, du SMIG, etc. qui vont certainement influencer l'activité économique. Au niveau politique, les élections législatives se sont relativement bien déroulées. Un nouveau Président de l'Assemblée Nationale a été élu, et l'installation du Parlement devrait contribuer à instaurer un Etat de droit. Le nouveau Premier Ministre, issu de Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI-RDA), est également connu depuis le mercredi 13 mars 2012.



1.2.3 Autres faits marquants de l'entreprise

La crise postélectorale a très fortement perturbé pendant plusieurs mois les activités de récolte et d'acheminement des régimes vers les usines de Palmci. Un nombre important de régimes a été perdu, soit par abandon sur le sol dans les champs après récolte par défaut de transport, soit par abandon sur les arbres par défaut de

récolte. L'interruption et/ou le ralentissement des cycles habituels de récolte au cours des 6 premiers mois de l'année 2011 est susceptible d'affecter la production de 2012 par la modification du « ratio fleurs femelles » lors de la formation des inflorescences. D'autre part, la fuite des populations du Bas-Cavally vers l'extérieur du pays

a entraîné un déficit important de main-d'œuvre dans les plantations villageoises qui sont, à ce jour encore, sous-exploitées. Cette perturbation a engendré la perte d'environ 56 000 T de régimes en PI et 74 000 T en PV soit un total de 130 000 T de régimes.

1.3 Situation de la société et son activité au cours de l'exercice 2011

Déroulement

■ **Plantations Industrielles PI**
Le verger planté en PI est passé de 39 081 ha à 39 221 ha soit une augmentation de 140 ha. Les superficies en rapport sont passées de 30 160 ha à 31 659 ha soit un accroissement de 1 499 ha.
Le rendement à l'hectare est passé de 14.3 t/ha à 13.5 t/ha, soit une baisse de 5.6 %. Ce rendement aurait été de 15.3 t/ha s'il n'y avait pas eu les effets de la crise postélectorale.



■ **Plantations Villageoises PV**
En PV le verger total est passé de 133 893 ha à 140 242 ha soit une augmentation de 6 349 ha. Le verger mature est passé de 108 351 ha à 114 638 ha soit un accroissement de 6 287 ha. Le rendement moyen à la tonne est passé de 5.7 t/ha à 5.9 t/ha. Ce rendement aurait été de 6.6 t/ha, n'eut été les effets de la crise postélectorale.

1.3.1 Production

■ Production de régimes des plantations industrielles (PI) : 428 483 T contre 424 543 T en 2010, soit une hausse de 0.9% ;
■ Production de régimes des plantations villageoises (PV) : 678 960 T contre 622 311 T soit une hausse de 9% ;
■ Au total, la production de régimes a été de 1 107 443 T contre 1 046 854 T en 2010 soit une hausse de 5.8%.
N'eut été la perte de régimes consécutive à la crise postélectorale, l'accroissement de la production aurait

été de 14% en PI, de 21% en PV et de 18 % sur la production totale.

Cette hausse de la production, plus significative en PV qu'en PI, s'explique par les raisons ci-après :

- Une augmentation des surfaces matures ;
- Des conditions naturelles meilleures qu'en 2010 ;
- L'amélioration du prix des régimes de palme consécutive à l'embellie du cours mondial a engendré un regain d'activité des planteurs ;

■ L'amélioration des délais de paiement des planteurs et des transporteurs les a incités à livrer davantage de production à PALMCI.

La production d'huile de palme de l'année a été de 252 354 T contre 241 326 T en 2010 soit une hausse de 4.6% qui résulte de l'accroissement de la production de régimes. Cette production aurait été d'environ 283 000 T s'il n'y avait pas eu la crise postélectorale, soit 17% de plus qu'en 2010.

1.3.2 Usines

Huilleries

Le taux d'extraction d'huile de palme a été de 22.83% contre 23.12% en 2010. Ce taux a été pénalisé par la qualité dégradée des régimes qui ont pu être traités, pendant et après la période de crise postélectorale, en raison des délais longs entre récolte et extraction.

Les huilleries ont traité globalement 1 105 469 tonnes de régimes. Dans l'ensemble, elles ont bien fonctionné grâce aux travaux de mise à niveau et d'augmentation de capacité réalisés en 2010. Malheureusement, en raison de la crise postélectorale, elles n'ont pas été éprouvées pendant les mois

de mars et avril où elles sont d'ordinaire le plus sollicitées. Comme en 2010, les usines de Boubo et les 2 antennes d'Ehania, ont particulièrement bien fonctionné, à pleine capacité pendant la pointe.



Presseries

La production d'huile de palme a été de 18 504 T soit 15.4% de plus que l'exercice précédent. Cette croissance est la conséquence de l'augmentation de la production de régimes mais aussi d'une meilleure gestion du stock de noix.

La mise en marche de la deuxième ligne de Toumangué a été effective et a permis de doubler la capacité de pressage des amandes. Ainsi, les amandes ont-elles été traitées à temps. Mais des problèmes de qualité de ces amandes (humidité, impuretés, etc.) n'ont pas permis d'atteindre le taux d'extraction escompté. Le taux d'extraction a été de 37,6% pour un taux attendu de 39%. Les dispositions idoines seront prises pour que ce taux soit atteint en 2012.

1.4 Résultats et situation financières

1.4.1 Résultat de l'exercice 2011

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 2011 s'élève à 156 415 millions de FCFA contre 75 370 millions de FCFA en 2010, soit une hausse de 108%. En 2011 il n'y a pas eu de travail à façon entre PALMCI et SANIA comme c'était le cas l'année précédente. Le chiffre d'affaires de l'exercice 2010, retraité c'est-à-dire sans travail à façon est de 106 419 millions de FCFA. Comparé à

ce chiffre d'affaires corrigé, le chiffre d'affaires de l'exercice sous revue est en augmentation de 47%. Cette croissance est la conjonction des deux facteurs ci-après :

■ La hausse du prix moyen de vente de l'huile de palme et de l'huile de palmiste a engendré des écarts favorables respectifs de 39% et 33% par rapport à l'exercice précédent.

■ L'augmentation des volumes d'huile de palme et d'huile de palmiste a engendré des écarts favorables respectifs de 6% et 31%. Le chiffre d'affaires de l'année provient notamment de la vente de 253 068 tonnes d'huile de palme brute pour un montant de 138 730 millions de FCFA, et 18 614 tonnes d'huile de palmiste pour un montant de 12 937 millions de FCFA.



Charges d'exploitation

Globalement les charges d'exploitation (hors achats de matières premières et fournitures liées et amortissement) ont augmenté de 5%. Cette

augmentation est enregistrée en particulier sur les frais d'entretien usines et les frais de personnel (primes 2010 payée en 2011, prime d'un mois

versée en 2011 et une provision de 315 millions de FCFA).

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation de l'exercice est positif de 36 968 millions de FCFA contre 10 010 millions de FCFA en

2010. Ce résultat est essentiellement dû à l'amélioration du cours de l'huile de palme brute et de l'huile de

palmiste ainsi qu'à l'augmentation des volumes.

Résultat financier

Le résultat financier est négatif de 4 507 millions de FCFA contre 4 127 millions de FCFA en 2010, soit une augmentation de la charge financière globale de 380 millions de FCFA (+9%). Cette augmentation est due

aux emprunts contractés en milieu d'année 2010, à savoir l'emprunt BOAD (7 milliards de FCFA) et l'emprunt obligataire (15 milliards de FCFA), dont le coût n'a porté que sur la moitié de l'année en 2010.

Le déficit sur l'activité financière est représentatif du niveau de la dette engendrée par les besoins de financement de l'exploitation et des investissements.

Résultat net

Le résultat net après impôt de l'exercice est un profit de 29 346 millions de FCFA contre 6 099 millions de FCFA en

2010. Comme indiqué plus haut, ce résultat est dû à l'augmentation des volumes et à l'amélioration

substantielle des cours des principaux produits.

Les capitaux propres connaissent un accroissement de 29 346 millions de FCFA correspondant au bénéfice net de l'exercice. Le solde des capitaux propres est ainsi porté à 68 426 millions de FCFA soit 3.4 fois le capital social. Les dettes financières d'un montant de 47 519 millions de FCFA ont baissé de 6 863 millions de FCFA correspondant aux remboursements de l'exercice.

L'actif immobilisé net augmente de 8 855 millions de FCFA qui résultent d'un accroissement de la valeur brute des investissements de 18 804 mil-

lions de FCFA, diminué de la dotation aux amortissements de l'exercice qui s'élève à 9 949 millions de FCFA. Les investissements de l'exercice portent pour une large part sur les augmentations de capacité, le renouvellement et la remise en état de l'outil industriel (11 488 millions de FCFA), sur la création et la maintenance des plantations immatures (4 489 millions de FCFA) et sur l'acquisition de véhicules et engins pour 1 726 millions de FCFA. En conséquence, le fonds de roulement de clôture s'est accru de 13 629 millions de FCFA.



Besoin en Fonds de Roulement

(millions FCFA)	2011	2010	Variation
Stocks	17 070	18 016	-946
+ Créances et emplois assimilés	29 459	20 398	9 061
= Actif Circulant	46 529	38 414	8 115
- Passif exigible	30 653	13 495	17 159
= Besoin en Fonds de Roulement	15 875	24 919	-9 044

Globalement, les stocks ont baissé de 5%. Le stock d'encours et produits finis a baissé de 2 760 millions, tandis que celui des matières premières et autres approvisionnements a augmenté de 1 813 millions (pièces de rechange, carburant et engrais).

Les créances et emplois assimilés ont augmenté de 9 061 millions de FCFA au titre des comptes client et compte courant SANIA.

De dette planteurs : le solde de la dette planteurs est passé de 5 848 millions de FCFA à fin décembre 2010 à 5 623 millions de FCFA à la clôture de l'exercice 2011 soit une baisse de 225 millions de FCFA. Cette baisse nette s'explique par des octrois de l'exercice qui s'élèvent à 2 256 millions de FCFA et des remboursements à hauteur de 2 481 millions.

Le passif exigible a augmenté de 17 159 millions de FCFA dont 8 145 millions de FCFA au titre des comptes courant groupe, 3 731 millions de FCFA sur le poste fournisseurs, 3 075 millions de FCFA au titre de la dette fiscale et 1 243 millions sur la dette sociale. Le BFR de clôture a baissé de 9 044 millions de FCFA du fait de la baisse du stock et l'augmentation du passif exigible.

Trésorerie nette

A la clôture de l'exercice, le fonds de roulement est de 23 004 millions de FCFA et le BFR de 15 875 millions de

FCFA d'où une trésorerie positive 7 129 millions de FCFA. Comparée à l'exercice antérieur, la trésorerie s'est amé-

liorée de 22 673 millions de FCFA.

I.4.2 Principales évolutions des postes du bilan et situation financière

Fonds de Roulement

(millions FCFA)	2011	2010	Variation
Capitaux Propres	68 426	39 079	29 346
+ Dettes Financières	47 519	54 382	-6 863
= Ressources Durables	115 945	93 462	22 483
- Actif Immobilisé	92 941	84 086	8 855
= Fonds de Roulement	23 004	9 376	13 629



TABLEAU COMPARATIF DES RESULTATS 2010 ET 2011

CHARGES	2011 (1)	2010 (2)	Variation (3)=(2)-(1)	% (3)/(2)
Achats de marchandises			0	
Achats de matières premières et fournitures liées	47 386 795 904	5 503 487 015	-41 883 308 889	-761%
Variation de stock	11 995 555 935	0	-11 995 555 935	
Autres achats	20 340 279 546	22 234 180 816	1 893 901 270	9%
Variation de stock	2 109 591 349	3 631 050 847	1 521 459 498	42%
Transport	7 251 557 837	4 715 384 006	-2 536 173 831	-54%
Services extérieurs	20 166 582 783	14 395 455 888	-5 771 126 895	-40%
Impôts & Taxes	1 455 966 292	1 572 910 289	116 943 997	7%
Autres charges	2 831 529 082	2 062 786 393	-768 742 689	-37%
Charges du personnel	18 006 615 511	15 357 330 035	-2 649 285 476	-17%
Dotation aux amortissements & provisions	11 548 055 107	13 054 015 847	1 505 960 740	12%
Total des charges d'exploitation	143 092 529 346	82 526 601 136	-60 565 928 210	-73%
Total des charges financières	5 166 403 563	4 337 949 729	-828 453 834	-19%
Total des charges sur activités ordinaires	148 258 932 909	86 864 550 865	-61 394 382 044	-71%
Total des charges hors activités ordinaires	60 013 590	240 000 000	179 986 410	75%
Impôts sur le résultat	3 090 809 417	15 000 000	-3 075 809 417	-20505%
TOTAL DES CHARGES	151 409 755 916	87 119 550 865	-64 290 205 051	-74%
PRODUITS	2011 (1)	2010 (2)	Variation (3)=(2)-(1)	% (3)/(2)
Ventes de produits fabriqués	152 629 939 915	44 835 576 389	107 794 363 526	240%
Travaux & services vendus	0	26 637 228 303	-26 637 228 303	-100%
Production stockée (ou déstockage)	9 449 711 429	8 035 365 762	1 414 345 667	18%
Production immobilisée	4 047 975 595	5 676 737 891	-1 628 762 296	-29%
Marge brute sur matières	118 740 831 035	79 681 421 330	39 059 409 705	49%
Produits accessoires	3 785 263 327	3 897 032 961	-111 769 634	-3%
Chiffre d'affaires	156 415 203 242	75 369 837 653	81 045 365 589	108%
Dont à l'exportation	0	0	0	
Autres produits	475 777 189	986 004 430	-510 227 241	-52%
Valeur ajoutée	68 846 364 662	35 952 690 482	32 893 674 180	91%
Excédent brut d'exploitation	50 839 749 151	20 595 360 447	30 244 388 704	147%
Reprise de provision	334 896 826	1 306 156 578	-971 259 752	-74%
Transfert de charges	9 337 495 927	1 163 012 474	8 174 483 453	703%
Total des produits d'exploitation	180 061 060 208	92 537 114 788	87 523 945 420	95%
Résultat d'exploitation	36 968 530 862	10 010 513 652	26 958 017 210	269%
Total des produits financiers	658 989 778	210 430 880	448 558 898	213%
Résultat financier	-4 507 413 785	-4 127 518 849	-379 894 936	9%
Total des produits HAO	35 827 000	471 066 000	-435 239 000	-92%
Résultat HAO	-24 186 590	231 066 000	-255 252 590	-110%
TOTAL DES PRODUITS	180 755 876 986	93 218 611 668	87 537 265 318	94%
RÉSULTAT	29 346 121 070	6 099 060 803	23 247 060 267	381%

TABLEAU COMPARATIF DES BILANS 2010 ET 2011

ACTIF	2011 (1)	2010 (2)	Variation (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Frais d'établissement	1 799 408 046	1 502 869 423	296 538 623	20%
Immobilisation incorporelles	723 825 297	985 986 813	-262 161 516	-27%
Immobilisation corporelles	87 247 048 863	78 705 365 311	8 541 683 552	11%
Immobilisations financières	3 170 423 202	2 891 956 921	278 466 281	10%
Total actif immobilisé	92 940 705 408	84 086 178 468	8 854 526 940	11%
Actif circulant H.A.O	3 558 658	703 523	2 855 135	406%
Stocks	17 069 520 844	18 015 615 971	-946 095 127	-5%
Créances et emplois assimilés	28 970 461 173	20 397 686 125	8 572 775 048	42%
Total actif circulant	46 043 540 675	38 414 005 619	7 629 535 056	20%
Total trésorerie-actif	9 745 910 861	615 085 124	9 130 825 737	1484%
Ecart de conversion-actif	485 191 816	0	485 191 816	
TOTAL ACTIF	149 215 348 760	123 115 269 211	26 100 079 549	21%
PASSIF	2011 (1)	2010 (2)	Variation (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Capital social	20 406 297 497	20 406 297 497	0	0%
Primes et réserves	4 011 681 863	3 401 775 783	609 906 080	18%
Report à nouveau	14 661 400 751	9 172 246 028	5 489 154 723	60%
Résultat net	29 346 121 070	6 099 060 803	23 247 060 267	381%
Provisions réglementées et dettes assimilées				
Total capitaux propres	68 425 501 181	39 079 380 111	29 346 121 070	75%
Dettes financières et ressources assimilées	47 006 783 956	54 023 470 775	-7 016 686 819	-13%
Provisions financières pour risques et charges	512 442 970	358 834 452	153 608 518	43%
Total dettes financières	47 519 226 926	54 382 305 227	-6 863 078 301	-13%
Total ressources stables	115 944 728 107	93 461 685 338	22 483 042 769	24%
Total passif circulant	28 412 122 829	12 217 404 991	16 194 717 838	133%
Total trésorerie-passif	2 617 137 008	16 158 837 785	-13 541 700 777	-84%
Ecart de conversion-passif	2 241 360 816	1 277 341 097	964 019 719	75%
TOTAL PASSIF	149 215 348 760	123 115 269 211	26 100 079 549	21%



TABLEAU COMPARATIF DES BILANS 2010 ET 2011

	2011 (1)	2010 (2)	Variation (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Ressources nettes de financement :				
Dividendes				
Capacité d'autofinancement globale	40 513 370 455	17 615 854 072	22 897 516 383	130%
Augmentation de capital				
Emprunts	0	27 000 000 000	-27 000 000 000	-100%
Total ressources nettes de financement	40 513 370 455	44 615 854 072	-4 102 483 617	-9%
Emplois à financer :				
Investissement net	-19 868 167 807	-16 266 222 459	-3 601 945 348	22%
Variation du Besoin de financement	8 952 779 463	-15 128 305 304	24 081 084 767	-159%
Emplois économiques à financer	-11 020 147 975	-31 394 527 763	20 479 139 419	-65%
Emplois HAO	88 376 087	100 169 753	-11 793 666	-12%
Emplois financiers contraints	-6 979 167 539	-8 495 961 424	1 516 793 885	-18%
Total emplois à financer	-6 890 791 452	-8 395 791 671	1 505 000 219	-18%
Excédent ou insuffisance de ressource de financement	22 672 526 514	4 825 534 638	17 846 991 876	370%
Variation du fonds de roulement	23 004 022 699	9 375 506 870	13 628 515 829	145%

CHAPITRE II. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Votre Conseil d'Administration vous propose d'affecter comme suit le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

Cumul report à nouveau au 31 décembre 2010	14 661 400 751
Résultat de l'exercice 2011	29 346 121 070
Complément de Réserve légale	2 142 647 334
Résultat disponible après la constitution de la réserve légale	27 203 473 736
Dividendes par action (FCFA)	900
Nombre d'actions	7 729 658
Distribution de dividendes	6 956 692 200
Résultat à affecter en report à nouveau	20 246 781 536
Nouveau report à nouveau	34 908 182 287

La société poursuit son programme de renouvellement du verger et d'amélioration de l'efficacité des usines par

une augmentation de la capacité de traitement des régimes ainsi que la réhabilitation et le renouvellement des

équipements stratégiques.

CHAPITRE III. PERSPECTIVES

La production de régimes prévue au budget 2012 sont les suivantes : en PI 558 200 T soit 30% de plus qu'en 2011, en PV 802 000 T soit 18% de plus que l'exercice précédent. Mais à la fin du 1er trimestre 2012, les productions PI et PV sont en dessous des prévisions respectivement de 18% et 21%. Ce retard s'explique par :

- La sécheresse enregistrée en 2011 et qui se poursuit
- Le fait que les régimes murs soient restés trop longtemps sur les arbres pendant la crise postélectorale jusqu'à la pourriture pour la plupart
- Une pénurie de main d'œuvre en particulier dans le sud ouest. Ces phénomènes nous ont amenés

à revoir le budget à la baisse. Ainsi la prévision PI est ramenée à 522 000 T, celle des PV à 698 000 T. Le tonnage d'huile attendu est de 277 000 T contre 323 000 T prévues au budget.

Résultat

Les cours de l'huile de palme sont à des niveaux confortables depuis le début de l'année 2012 (moyenne de 1.100 USD/T à fin mars), ainsi que ceux de l'huile de palmiste (1.370 USD/T à fin mars). Grâce à l'augmentation de la production d'huile, aux efforts de réduction de coût, dans un contexte où la tendance des prix de vente de l'huile de palme brute et de l'huile de palmiste est favorable, l'exercice 2012 devrait se solder par un résultat bénéficiaire.



CHAPITRE IV. EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION PALMCI

En 2011, le cours a varié de 8 800 FCFA (juillet) à 20 000 FCFA (octobre) soit une moyenne annuelle de 13 000 FCFA. Le premier semestre de l'année marquée par la crise postélectorale a été caractérisée par une stabilité re-

lative du cours ; en juillet, le cours a atteint son plus bas niveau 8 800 FCFA avant de prendre une pente ascendante. Le titre a atteint son niveau le plus élevé (20 000 FCFA) au mois d'octobre. Globalement, l'action PALMCI a

eu une meilleure performance que l'indice BRVM composite. Mais elle est restée en dessous de celle du secteur agricole.



CHAPITRE V. NOMINATION DES ADMINISTRATEURS

Le mandat des Administrateurs arrivant ce jour à expiration, il vous est proposé le renouvellement du mandat de :

- Monsieur Alassane DOUMBIA ;
- Monsieur Nazaire GOUNONGBE ;
- Monsieur Honoré N'Guetta ASSANVO ;
- Monsieur Pierre BILLON ;
- Monsieur David BILLON ;
- Monsieur Bertrand VIGNES ;
- Monsieur Teo Kim YONG ;
- Monsieur Ranveer SINGH CHAUHAN ;
- La société Immoriv SA. représentée par Monsieur Alassane DOUMBIA.



CHAPITRE VI. UNE RELATION DURABLE



Le développement de PALMCI est le fruit de sa collaboration avec quelques 27 000 planteurs villageois, qui lui fournissent plus de 60% des régimes de palme qu'elle transforme

Cette collaboration se matérialise à travers :

- Le lancement du 4PH, Plan de Prévoyance Santé du Planteur de Palmier à Huile.
- L'Appui à l'encadrement des Plantations Villageoises et formation aux bonnes pratiques.



- L'Organisation de la collecte et de l'entretien des pistes, de concert avec les coopératives.
- La mise à disposition de plants de qualité contrôlée, d'outillage de récolte, d'engrais, etc.
- La Prime à la qualité.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Etats financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

le contrôle des états financiers annuels de la société PALMCI, S.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels de la société PALMCI, S.A. sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables prévues par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS COTE D'IVOIRE
Armand Fandohan
Expert-comptable diplômé

ERNST & YOUNG
Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-comptable diplômée

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2011

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

1 En application de l'article 440 alinéa 2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été avisés de la convention suivante qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1.1 Convention de gestion de trésorerie de groupe entre PALMCI, SIFCA, SAPH et SUCRIVOIRE

Administrateur ou dirigeant commun

Monsieur Alassane DOUMBIA, Président du conseil d'administration de PALMCI et de SUCRIVOIRE, Administrateur de SAPH et Directeur Général Adjoint de SIFCA.

Nature et objet

Au terme d'une convention signée le 16 février 2011, Les sociétés PALMCI, SIFCA, SAPH et SUCRIVOIRE ont convenu de la mise en place d'une politique de gestion de trésorerie de groupe, à l'effet d'optimiser la gestion des flux de trésorerie de chacune d'elles, dans un intérêt commun.

Au cours de l'exercice 2011, PALMCI a ainsi obtenu de SAPH des avances de trésorerie d'un montant total de FCFA 18.000 millions, dont FCFA 7.000 millions pour le compte de SANIA Cie.

Au 31 décembre 2011, seul les avances de FCFA 7.000 millions obtenues pour le compte de SANIA Cie n'ont pas encore fait l'objet de remboursement à SAPH.

Modalités et rémunération

Les avances octroyées sont rémunérées à un taux annuel représentant la moyenne des taux des emprunts à court terme et des dépôts à terme de montants équivalents. Sur l'exercice 2011, le taux moyen ainsi déterminé s'établit à 5,75%.

Les frais financiers engendrés par les avances reçues de SAPH sur l'exercice 2011 s'élèvent à FCFA 225 millions, dont FCFA 53 millions pour le compte de SANIA, qui ont fait l'objet de refacturation intégrale (confère paragraphe 2 infra).



Par ailleurs, en application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés

commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées

au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1.2 Conventions avec SIFCA

Administrateur ou dirigeant commun

Monsieur Alassane DOUMBIA, Président du conseil d'administration de PALMCI et Directeur Général Adjoint de SIFCA.

1.2.1 Convention d'assistance technique

Nature et objet

Selon les termes d'une convention signée le 12 juin 2009, la société SIFCA apporte à PALMCI une assistance technique couvrant notamment les domaines suivants : juridique et fiscal, administratif et financier, informatique, achats, technique et développement durable.

Modalités et rémunération

En contrepartie de cette assistance, la société SIFCA perçoit une rémunération égale à 1 % du chiffre d'affaires de l'huile de palme. Ce chiffre d'affaires est obtenu en multipliant les quantités d'huile de palme brute produites chaque mois par les prix de vente ALPH correspondants.

Au titre de l'exercice 2011, le montant de l'assistance facturée par SIFCA et enregistrée dans les comptes de PALMCI s'élève à FCFA 1.399 millions.

1.2.2 Convention de prêt entre SIFCA et PALMCI

Nature et objet

Octroi par SIFCA à PALMCI d'un prêt d'un montant de FCFA 1.667 millions, qui devrait faire l'objet de remboursement dès que la situation financière de PALMCI le permettra et, sous la condition qu'elle ait au préalable remboursé l'intégralité des sommes dues à ses partenaires financiers (pool bancaire et banques de développement), conformément aux termes et conditions de la restructuration de leurs dettes respectives.

Cependant, suite à la cession par PALMCI à SIFCA de ses actions dans la société THSP au 31 décembre 2010 pour une valeur de FCFA 470 millions, il a été procédé sur l'exercice 2011, à l'imputation du montant de la vente sur la présente dette envers SIFCA.

Ainsi, au 31 décembre 2011, le solde de cette dette s'élève à FCFA 1.197 millions.

Modalités et rémunération

Ce prêt est rémunéré au taux de 9,5 % l'an.

Les charges d'intérêts supportées par PALMCI sur l'exercice 2011 au titre de ce prêt s'élèvent à FCFA 129 millions.

1.3 Convention de prêt à la société THSP

Administrateur ou dirigeant commun

Monsieur Bertrand VIGNES, Administrateur de PALMCI et de THSP.

Nature et objet

Dans le cadre du renforcement des fonds propres de la société THSP décidé par son conseil d'administration en sa réunion du 18 juin 1999, il a été conclu avec PALMCI une convention de compte courant d'un montant de FCFA 123 millions.

Modalités et rémunération

Ce montant est rémunéré au taux de base de la BCEAO majoré d'un point.

Au 31 décembre 2011, le solde de l'avance en compte courant accordée par PALMCI à la société THSP s'élève à FCFA 60 millions.

Les produits financiers enregistrés par PALMCI dans ses comptes de l'exercice 2011 au titre de cette convention s'élèvent à FCFA 5 millions.

1.4 Convention de cession de créances détenues sur PALMCI, entre les sociétés Unilever Côte d'Ivoire, SIFCA et NAUVU

Administrateurs ou dirigeants communs

SIFCA et NAUVU représentées par Messieurs Bertrand VIGNES et Ranveer Singh CHAUHAN.

Nature et objet

Conformément aux dispositions de la convention signée le 03 décembre 2008 entre les sociétés Unilever-Côte d'Ivoire, SIFCA et NAUVU dans le cadre de l'opération « Redback », Unilever-Côte d'Ivoire a cédé ses créances sur PALMCI d'un montant total de FCFA 9.000 millions, à SIFCA et NAUVU selon la répartition suivante :

- SIFCA : FCFA 5.667 millions ;
- NAUVU : FCFA 3.333 millions.

Modalités et rémunération

Les caractéristiques et les conditions de rémunération de cette dette de PALMCI demeurent inchangées, à savoir :

- La dette subordonnée de FCFA 2.790 millions est rémunérée au taux BCEAO majoré de deux points. Les charges d'intérêts comptabilisées par PALMCI sur l'exercice 2011 au titre de cette dette s'élèvent à FCFA 228 millions ;
- La dette subordonnée de FCFA 3.333 millions est rémunérée au taux de 9,5 % l'an. Les charges d'intérêts comptabilisées par PALMCI sur l'exercice 2011 au titre de cette dette s'élèvent à FCFA 297 millions.
- Les arriérés d'intérêts dus au titre des deux prêts précités s'élèvent à FCFA 2.877 millions. Ces arriérés d'intérêts ne sont pas rémunérés.



1.5 Convention d'assistance technique avec NAUVU

Administrateur ou dirigeant commun

Monsieur Ranveer Singh CHAUHAN, administrateur de PALMCI et de NAUVU.

Nature et objet

Au terme d'une convention conclue entre la société NAUVU et la société PALMCI, la société NAUVU met à disposition de PALMCI du savoir-faire, des connaissances techniques et du personnel qualifié.

Modalités et rémunération

En contrepartie de cette assistance, la société NAUVU perçoit une rémunération égale à 1 % du chiffre d'affaires de l'huile de palme. Ce chiffre d'affaires est obtenu en multipliant les quantités d'huile de palme brute produites chaque mois par les prix de vente AIPH correspondants.

Au titre de l'exercice 2011, le montant de la provision enregistrée dans les comptes de PALMCI pour cette assistance technique s'élève à FCFA 1.399 millions.

2 En application des articles 441 et 447 de l'Acte uniforme de l'OHADA, nous vous signalons que la conven-

tion suivante n'a pas, par omission, fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration. Toutefois, cette convention a fait l'objet

d'une autorisation à posteriori par votre conseil d'administration en sa réunion du 27 mars 2012.

Convention de prêt à SANIA

Administrateur ou dirigeant commun

Monsieur Bertrand VIGNES, Administrateur de PALMCI et de SANIA Cie.

Nature et objet

Selon les termes d'une convention signée le 01er octobre 2011, PALMCI a emprunté à SAPH, pour le compte de SANIA Cie, la somme de FCFA 7.000 millions dans le cadre de la convention de gestion de trésorerie de groupe les liant (confère point 1.1 supra).

Modalités et rémunération

Les intérêts facturés par SAPH à PALMCI au titre de cet emprunt font l'objet d'une refacturation intégrale à SANIA Cie. Les montants ainsi refacturés à SANIA Cie au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à FCFA 53 millions.

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS COTE D'IVOIRE
Armand Fandohan
Expert-comptable diplômé

ERNST & YOUNG
Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-comptable diplômée

Attestation des Commissaires aux Comptes sur le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées

(Article 525 alinéa 5 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

Exercice clos le 31 décembre 2011

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées déterminé par la société, figurant sur le document ci-joint et s'élevant à FCFA 621.112.144 (Six cent vingt-et-un millions cent douze mille cent quarante-quatre francs FCFA) est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS COTE D'IVOIRE
Armand Fandohan
Expert-comptable diplômé

ERNST & YOUNG
Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-comptable diplômée



TEXTE DES RESOLUTIONS

Première résolution : Approbation des comptes

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2011 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers de synthèse de cet exercice, approuve les états financiers dudit exercice ainsi que les opérations traduites par lesdits états financiers et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Deuxième résolution : Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des sociétés commerciales et du GIE, l'Assemblée déclare approuver lesdites conventions.



Troisième résolution : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide de constituer un complément de réserve légale à hauteur de 2 142 647 334 FCFA, de procéder à des distributions de dividendes pour un montant de 6 956 692 200 de FCFA (900 FCFA/action) et d'inscrire le solde du bénéfice net de l'exercice soit 20 246 781 536 de FCFA en report à nouveau. Le nouveau report à nouveau bénéficiaire s'établit à 34 908 182 287 de FCFA.

Quatrième résolution : Indemnités de fonction des Administrateurs

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'allouer une indemnité de fonction de 10 000 000 FCFA aux Administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Cinquième résolution : Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur

L'Assemblée Générale approuve la cooptation intervenue le 27 mars 2012 de l'Administrateur :
Monsieur Teo Kim YONG
En remplacement de Monsieur Martua SITORUS, démissionnaire

Sixième résolution : Renouvellement du mandat des Administrateurs

L'Assemblée Générale constatant que le mandat de l'ensemble des Administrateurs est arrivé ce jour à expiration, décide de renouveler, pour une durée d'une année, les mandats de :
Monsieur Alassane DOUMBIA ;
Monsieur Nazaire GOUNONGBE ;
Monsieur Honoré N'Guetta ASSANVO ;
Monsieur Pierre BILLON ;
Monsieur David BILLON ;
Monsieur Bertrand VIGNES ;
Monsieur Teo Kim YONG ;
Monsieur Ranveer Singh CHAUHAN ;
La société Immoriv SA représentée par Monsieur Alassane DOUMBIA.

Les mandats ainsi conférés, expireront lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2012.



Septième résolution : Remplacement d'un commissaire aux comptes suppléant

L'Assemblée Générale, conformément à la recommandation du Conseil Régional de l'Épargne Public et des Marchés Financiers, décide de nommer le cabinet YZAS BAKER TILLY représenté par monsieur YAO Koffi Noël, expert comptable agréé, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Madame Micheline KOFFI, pour la durée restante de son mandat qui expirera lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Huitième résolution : Pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.





PALMCI

Société anonyme au capital de
20 406 297 497 Fcfa
Siège social : 18 BP 3321 Abidjan 18
Boulevard du Havre
Tel. : (225) 21 21 09 00
RCCM n° CI-ABJ-1996-B-2005 303
www.palmci.ci